

Délibération CA 2016/09/20 – 1

Point 4 de l'Ordre du Jour

BILAN AUTO EVALUATION et NOTES STRATÉGIQUES HCERES (Contrat Quinquennal 2013-2017)

★ ANNEXES 1 à 3

*Documents transmis aux Administrateurs en version électronique***Annexe 1** : Bilan Auto Évaluation sur la période 2012-2016**Annexe 2** : Données de caractérisation*Documents transmis aux Administrateurs***Annexe 3** : Notes stratégiques**Evaluation HCERES**

- L'évaluation porte sur trois domaines : la formation, la recherche, l'Établissement
- Le **Bilan Auto Evaluation** porte sur la dimension Établissement : gouvernance et pilotage
- L'intérêt de la démarche : faire le bilan des activités de l'Université de Lorraine au regard de ses objectifs stratégiques après 4 années de fonctionnement et en dégager des pistes d'amélioration.
- Etapes pour construire l'avenir :
 - ✓ Dépôt du Bilan Auto Evaluation le 13 octobre sur le site dédié du HCERES
 - ✓ Visite du comité d'experts pour évaluation externe en mars 2017
 - ✓ Analyse du rapport du HCERES et réponse en juin 2017
 - ✓ Construction du Projet d'Établissement en 2017
 - ✓ Négociation et signature du contrat de site fin 2017 / début 2018

Méthodologie d'élaboration du BAE

Depuis fin 2015 : Création d'un COPIL et de Groupes de Travail par thématiques

- Volonté de **partager le diagnostic** avec les responsables de l'Établissement et les élus
- La version initiale a été enrichie des contributions des différents élus de conseils ou de comités, déposées sur une plateforme numérique dédiée.

Les **SWOT et les plans d'action** (ces derniers ne seront pas transmis au HCERES) préparent l'élaboration du Projet d'Établissement et du Contrat de Site.**Les NOTES STRATÉGIQUES**

Les différents aspects abordés figurent ci-après dans la table des matières suivante :

STRATEGIE UNIVERSITE DE LORRAINE.....	2
1. Une identité et une organisation au service du dialogue des savoirs.....	2
1.1. Une stratégie portée depuis plus de 10 ans.....	2
1.2. L'université de Lorraine : une identité singulière et une reconnaissance nationale et internationale.....	3
2. Une université responsable, ouverte et engagée.....	5
2.1. La responsabilité interne de l'université.....	6
2.2. La responsabilité sociétale de l'université.....	6
3. Un dialogue des savoirs réussi et élargi.....	7
STRATEGIE EN MATIERE DE FORMATION.....	9
1. Poursuivre la valorisation du modèle « Université de Lorraine ».....	10
2. S'inscrire dans la démarche de mutation du modèle universitaire.....	11
3. Accompagnement de l'étudiant et amélioration des conditions d'études et de travail.....	12
4. Renforcer la lisibilité de l'activité de formation pour les futurs étudiants, les étudiants et nos partenaires.....	13
STRATEGIE EN MATIERE DE RECHERCHE, VALORISATION ET DOCTORAT.....	15
1. Amplifier le dialogue des savoirs implusé par une organisation singulière.....	16
2. Intensifier la recherche et ses déterminants.....	17
3. Favoriser un partage multi-spatial, sociétal, éthique et responsable.....	19
STRATEGIE EN MATIERE D'ANCRAGE ET IMPACT SOCIO-ECONOMIQUE.....	21
1. S'affirmer comme un acteur incontournable au niveau français et européen sur six grands défis sociétaux.....	22
2. Contribuer de manière structurante au développement socio-économique des territoires.....	23
3. Porter un regard global sur les grands enjeux de la société.....	25

Délibération :

Les membres du Conseil d'Administration approuvent le Bilan Auto Évaluation sur la période 2012-2016 et les notes stratégiques de l'Établissement en matière de Formation, de Recherche, Valorisation et Doctorat, et en matière d'ancrage et impact socio-économique.

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	28
Présents	24
Représentés	4
Nombre de REFUS de VOTE	0
Nombre de voix POUR	27
Nombre de voix CONTRE	0
Nombre d'ABSTENTIONS	1

Fait le 22 septembre 2016



Le Président
Pierre MUTZENHARDT

- Transmis au Recteur Chancelier le 26/09/2016

Délibération CA 2016/09/20 – 2

Point 7 de l'Ordre du Jour

PARTICIPATION de L'UNIVERSITE DE LORRAINE à la FONDATION PARTENARIALE POLYTECH

Document transmis aux Administrateurs

★ ANNEXE 4

Délibération :

Les membres du Conseil d'Administration approuvent à l'unanimité la participation de l'Université de Lorraine à la Fondation partenariale POLYTECH, emportant approbation des statuts de ladite Fondation.

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	28
<i>Présents</i>	24
<i>Représentés</i>	4
Nombre de REFUS de VOTE	0
Nombre de voix POUR	28
Nombre de voix CONTRE	0
Nombre d'ABSTENTIONS	0

Fait le 22 septembre 2016



Le Président
Pierre MUTZENHARDT

Publicité et modalités de recours :

- opposabilité et information des tiers, des personnels et des usagers : **affichée le 26/09/2016**
- information supplémentaire interne des personnels et des membres du Conseil d'Administration : **mise en ligne sur l'intranet le 22/09/2016**
- **transmission au Recteur Chancelier des Universités le 26/09/2016**

Les délibérations du Conseil d'Administration de l'Université de Lorraine qui revêtent un caractère réglementaire (général et impersonnel) entrent en vigueur à compter de leur transmission au Recteur de l'Académie de Nancy-Metz, Chancelier des Universités. Aux termes de l'article R421-1 du Code de justice administrative, le Tribunal administratif de Nancy peut être saisi d'un recours contre la présente délibération :

- dans un délai de 2 mois suivant son affichage,
- ou dans un délai de 2 mois suivant sa transmission au Recteur si elle présente un caractère réglementaire.

Délibération CA 2016/09/20 – 3

Point 9 de l'Ordre du Jour

BUDGET RECTIFICATIF 2016 – 1*Document transmis aux Administrateurs*

★ ANNEXES 5 à 6

Annexe 5 : Budget Rectificatif n° 1 – 2016

Annexe 6 : Note d'accompagnement du Budget Rectificatif n° 1 - 2016

Les objectifs du budget rectificatif**Opérer les reports 2015 sur les opérations en cours initialisées en opérations pluriannuelles au BI 2016**

Lourd travail lié au passage à la GBCP (Gestion Budgétaire et Comptable Publique) entre 2015 et 2016

Ouvrir les nouvelles opérations pluriannuelles**Réajuster la SCSP selon les notifications reçues : + 2,62 M€ par rapport à l'inscription au BI**

- + 1,38 M€ au titre du financement par l'Etat de la revalorisation point d'indice et du PPCR (Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations)
- + 1,08 M€ au titre du financement par l'Etat des actions spécifiques
- + 0,16 M€ au titre d'autres ajustements

Réajuster la prévision de dépenses en masse salariale : + 3,43 M€

- + 1,62 M€ compte-tenu des mesures Etat portant leurs effets à l'Université de Lorraine sur les titulaires et contractuels
- + 0,55 M€ heures complémentaires et vacances financées sur ressources directes,...
- + 2,59 M€ sur l'enveloppe Recherche compte tenu des nouveaux projets ouverts en opérations pluriannuelles ou des reports sur opérations en cours
- 1,41 M€ lié à la modification de méthode d'inscription budgétaire pour le FIPHFP (Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique) désormais comptabilisé en fonctionnement (réglementaire)
- + 0,08 M€ réévaluation de l'abondement CET (Compte Epargne Temps)

Autres réajustements mineurs sur le budget hors opérations pluriannuelles**Focus sur les opérations pluriannuelles**• **Les nouvelles inscriptions**

- **357 nouvelles opérations**
- Dont : Hôpital Virtuel, Mut@Camp, LUE (Lorraine Université d'Excellence), Explor...
- **pour un montant total de 39,9 M€**
- Impact 2016 : 13,1 M€ Recettes (dont LUE : 5 M€), 18,2 M€ AE, 14,6 M€ CP
- **Au total, 1196 opérations pluriannuelles**

• **Les opérations de report et de reprogrammation des OP existantes**

- La reprogrammation de recettes, AE (Autorisations d'Engagement), CP (Crédits de Paiement) : impact sur le solde budgétaire et trésorerie en 2016 et années suivantes

- Les plus "impactants" : dans l'enveloppe recherche, et plan Campus
- **Au final,**
 - Un solde budgétaire (Recettes encaissées – Crédits de Paiement) qui passe à **- 9,4 M€**
 - Soit une évolution du Budget Initial (BI) au Budget Rectificatif n° 1 (BR1) de **- 8,1 M€**
 - Une évolution due aux opérations pluriannuelles **Recherche** (-7,6 M€) et autres (-2,3 M€)
 - Ces projets sont équilibrés en financement à l'exception de Libération et Interface IJL (Institut Jean Lamour), Hôpital Virtuel
 - mais induisent des **décalages de trésorerie importants** entre les recettes et les dépenses : **solde budgétaire prévisionnel 2017 à -31 M€** (2018 +16M€, 2019et+ +13,8M€)

La trésorerie de l'Établissement le permet mais le suivi des recettes est un enjeu majeur pour l'établissement.

Quelques observations

- Les montants reportés de 2015 à 2016 sur les opérations pluriannuelles, l'ont été parfois sans révision du cadencement d'ensemble des recettes et CP sur la durée restante du projet.
- Au niveau de chaque opération, cela a permis de préserver des marges de manœuvre par rapport au difficile exercice de la prévision et de la programmation des AE, CP, Recettes (incertitude du déroulement futur du projet, prudence face au changement de comptabilité budgétaire)
- Au niveau de l'établissement, se génère alors une tendance à sur-budgétiser les dépenses (AE, CP) pour les exercices en cours ou proches, et à reporter la perception des recettes plus tard.
- Ainsi, du Budget Initial au Budget Rectificatif :
 - + 25,0 M€ d'AE supplémentaires**
 - + 16,8 M€ de CP supplémentaires**
 - Dont 2,6 M€ supplémentaires d'AE/CP en masse salariale sur l'enveloppe recherche**
 - + 9,5 M€ de recettes supplémentaires**
- **Il faut anticiper dès maintenant, en vue du BR2**
 - Les **déprogrammations** d'AE/CP/Recettes à effectuer au Budget Rectificatif n° 2 sur les opérations pluriannuelles
 - pour permettre leur **reprogrammation dès l'ouverture du Budget Initial 2017**, sur 2017 ou années suivantes, sans attendre les opérations de report au premier Budget Rectificatif 2017

Les grands équilibres

- **L'équilibre financier :**

<i>Flux 2016, en k€</i>	BI 2016	BR1 2016	Variation BR/BI	
Solde budgétaire	- 1 316	- 9 451	- 8 135	
Résultat	+ 15	+ 439	+424	
CAF	+ 9 916	+ 10 320	+ 404	
<i>Stock au 31/12/16, k€</i>	BI 2016	BR1 2016	Modif BR/BI	Variation 2016
Fonds de roulement	+ 47 498	+ 47 324	- 174	- 6 570
BFR	- 4 477	+ 3 484	+ 7 961	- 1 002
Trésorerie	+ 51 975	+43 840	- 8 135	- 5 568
Dont fléchée		+ 8 040		+ 3 973
Dont non fléchée		+ 35 800		- 9 541

Tous les détails figurent dans la note d'accompagnement du BR 1 - 2016

Délibération :

Les membres du Conseil d'Administration approuvent les tableaux n^{os} 1, 2, 4, 6 et 9 figurant au Budget Rectificatif 2016 – 1 :

Tableau 1 : plafonds d'emplois

Tableau 2 : autorisations budgétaires

Tableau 4 : tableau de l'équilibre financier

Tableau 6 : compte de résultat, CAF et agrégés prévisionnels

Tableau 9 : Synthèse des opérations pluriannuelles

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	27
<i>Présents</i>	23
<i>Représentés</i>	4
Nombre de REFUS de VOTE	0
Nombre de voix POUR	26
Nombre de voix CONTRE	1
Nombre d'ABSTENTIONS	0

Fait le 22 septembre 2016



Le Président
Pierre MUTZENHARDT

- Transmis au Recteur Chancelier le 26/09/2016

Délibération CA 2016/09/20 – 4

Point 10 de l'Ordre du Jour

ALLOCATION des MOYENS aux PÔLES SCIENTIFIQUES, COLLÉGIUMS et DIRECTIONS OPÉRATIONNELLES

Document transmis aux Administrateurs

Aux termes de l'article 8 du décret portant création de l'Université de Lorraine, le Conseil d'Administration « répartit, sur proposition du Président, les emplois et les crédits par Collégium et [par Unité de Recherche, ou, le cas échéant,] par Pôle Scientifique ».

COLLEGIUM	ARTS LETTRES LANGUES	DROIT ECONOMIE GESTION ⁽¹⁾	INTERFACE ⁽²⁾	LORRAINE INP ⁽³⁾	SANTE	SCIENCES ET TECHNOLOGIE	SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES	TECHNOLOGIE	Heures restant à répartir	Ensemble
Dotation de fonctionnement issue du modèle	568 340 €	904 417 €	160 529 €	1 497 683 €	1 364 117 €	789 385 €	647 705 €	970 188 €		6 902 364 €
Compensation	- €	42 109 €	22 423 €	- €	- €	- €	- €	102 833 €		167 366 €
Dotation proposée	568 340 €	946 526 €	182 952 €	1 497 683 €	1 364 117 €	789 385 €	647 705 €	1 073 021 €		7 069 730 €
Dotation <i>en heures</i> ETD au titre des heures complémentaires (yc référentiel et PRP)	18 746	43 236	12 973	49 213	14 476	17 073	30 250	65 724	66 310	318 000
Dotation heures complémentaires en euros										14 600 000 €
Dotation pour structures transverses										782 270 €
Dotation sur projets pédagogiques										570 000 €
TOTAL	568 340 €	946 526 €	182 952 €	1 497 683 €	1 364 117 €	789 385 €	647 705 €	1 073 021 €		23 022 000 €

(1) dotation couvrant le périmètre de l'actuel collégium (cette dotation inclut le nouveau collégium Lorraine Management créé au 1er janvier 2017).

(2) dotation provisoire, en attente de complément à déterminer (le complément sera pris sur la ligne "dotation pour structures transverses").

(3) dont 252 365 € au titre de la dotation théorique de l'ENIM calculée sur la base du modèle d'allocation des moyens interne et 8 000 HETD de dotation provisoire d'heures complémentaires.

PÔLES SCIENTIFIQUES	A2F	AM2 ⁽¹⁾	BMS	CLCS ⁽²⁾	CPM	EMPP	M4 ⁽³⁾	OTELO	SJPEG	TELL ⁽²⁾	Ensemble
Dotation de fonctionnement (Crédits scientifiques)	350 343 €	1 108 907 €	534 321 €	332 756 €	568 722 €	679 594 €	795 358 €	358 727 €	251 603 €	331 319 €	5 311 650 €
Dotation "Environnement scientifique"											405 000 €
Dotation sur projets ⁽³⁾											1 766 500 €
Dotation pour structures transverses (CLED, MSH, EXPLOR, cotisations ...)											762 850 €
TOTAL	350 343 €	1 108 907 €	534 321 €	332 756 €	568 722 €	679 594 €	795 358 €	358 727 €	251 603 €	331 319 €	8 246 000 €

(1) dont 99 000 euros en dotation de fonctionnement correspondant à l'intégration des unités de l'ENIM dans les deux pôles scientifiques AM21 (39 300 €) et M4 (59 700 €)

(2) Les dotations des pôles scientifiques CLCS et TELL sont calculées en intégrant le transfert du CRUHL du pôle CLCS vers le pôle TELL (55 728 €).

(3) dont 13 750 euros provenant d'un transfert de la dotation de fonctionnement de la DRV pour l'appel à projets "maturation".

PILOTAGE / ACTIONS ETABLISSEMENT / DIRECTIONS	Ensemble
Dotation de fonctionnement	11 292 000 €

Délibération :

Les membres du Conseil d'Administration approuvent l'allocation des moyens aux Pôles Scientifiques, Collégiums et Directions Opérationnelles, étant entendu que les emplois et les crédits alloués au Collégium « DEG » (Droit, Économie, Gestion) seront répartis entre celui-ci et les composantes constitutives du Collégium provisoirement dénommé « Lorraine Management ».

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	27
<i>Présents</i>	23
<i>Représentés</i>	4
Nombre de REFUS de VOTE	0
Nombre de voix POUR	26
Nombre de voix CONTRE	1
Nombre d'ABSTENTIONS	0

Fait le 22 septembre 2016


 Le Président
Pierre MUTZENHARDT

Publicité et modalités de recours :

- opposabilité et information des tiers, des personnels et des usagers : **affichée le 26/09/2016**
- information supplémentaire interne des personnels et des membres du Conseil d'Administration : **mise en ligne sur l'intranet le 22/09/2016**
- **transmission au Recteur Chancelier des Universités le 26/09/2016**

Les délibérations du Conseil d'Administration de l'Université de Lorraine qui revêtent un caractère réglementaire (général et impersonnel) entrent en vigueur à compter de leur transmission au Recteur de l'Académie de Nancy-Metz, Chancelier des Universités.

Aux termes de l'article R421-1 du Code de justice administrative, le Tribunal administratif de Nancy peut être saisi d'un recours contre la présente délibération :

- dans un délai de 2 mois suivant son affichage,
- ou dans un délai de 2 mois suivant sa transmission au Recteur si elle présente un caractère réglementaire.